

Date de la convocation	3 février 2026
Membres en exercice	18
Présents	13
Représentés	2

BUREAU SYNDICAL – Extrait du procès-verbal de la séance du 13 février 2026

n°D20260213 - 13

Objet : Programme d'actions en faveur de la préservation de la ressource en eau – captage Les Genêts – LABARTHE-RIVIERE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Vu la délibération du Conseil syndical de Réseau31 portant délégations de compétences au Président et au Bureau syndical en date du 12 décembre 2025 et notamment son point B3-17 ;

Considérant que le puits des Genêts, situé sur la commune de Labarthe-Rivière, alimente en eau potable environ 2 370 habitants des communes de Labarthe Rivière, Martres Rivière, Ariège (UDI 116) et en complément, Cier de Rivière (UDI 276) ;

Considérant que la procédure d'établissement des périmètres de protection de ce captage, situé entre la Garonne (rive droite) et le canal EDF de Camon, engagée en 2009, est toujours en cours, et que ce puits présente un potentiel hydrogéologique permettant de contribuer à la sécurisation d'autres ressources, conformément au schéma directeur AEP de Réseau31 ;

Considérant que des non-conformités liées à la présence du métabolite de pesticide ESA-métolachlore ont été constatées depuis 2019, conduisant Réseau31 à engager une démarche de protection de la ressource en lien avec les exploitants agricoles ;

Considérant que, sur la base du diagnostic des pratiques agricoles réalisé en 2024, Réseau31 a élaboré, en concertation avec les agriculteurs et les services de l'Etat, un programme d'actions volontaire d'une durée de trois ans visant à renforcer durablement la qualité de l'eau ;

Considérant que ce programme, hors cadre réglementaire du SDAGE, s'articule autour de quatre axes principaux : amélioration de la connaissance de la ressource, limitation des transferts de polluants par l'occupation du sol, réduction des pressions à l'échelle des exploitations tout en préservant leur performance, et valorisation des connaissances auprès des acteurs du territoire ;

Considérant que certaines actions dites préventives sont basées sur la mobilisation volontaire de la profession agricole pour un changement durable des pratiques ;

Considérant que le coût prévisionnel de ce programme, pour la période 2026-2028, est estimé à 82 300 €HT et qu'il fera l'objet de demandes de financements pour atteindre 80% d'aide ;

Considérant que l'animation et la mise en œuvre du programme seront assurées par Réseau31, en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés ;

Vu le rapport et sur la proposition du Rapporteur,

Décide

Article 1 : d'approuver la mise en œuvre du 1^{er} plan d'actions sur la période 2026-2028 à hauteur de 82 300 €HT ;

Article 2 : d'autoriser le Président de Réseau31 à signer tous les documents s'y rapportant.

Résultat du vote	Pour	14	Abstention	0
	Contre	0	Ne prend pas part au vote	1

Sébastien VINCINI

Président



Annexe(s) : Détail du programme d'actions 2026-2028

PROGRAMME D'ACTION EN FAVEUR DE LA PRESERVATION DE LA RESSOURCE

Nature de l'action	Montant	Calendrier	Temps animation (j)
Suivi complet pesticides - 4 analyses/an	1 800 €	2026	5
Suivi mensuel Nitrates	600 €	2026	12
Communication résultats analyses exploitants agricoles	1 000 €	2026	5
Etude diagnostic du fonctionnement de la nappe : définir l'aire d'alimentation du captage	18 000 €	2026	15
Mise en place d'un observatoire des pratiques	/ temps animation	2026	15
Analyses reliquats azotes entrée et sortie hiver	7 200 €	2026	7
Temps animation total (jour)	-	2026	59
2027			
Suivi complet pesticides - 4 analyses/an	1 800 €	2027	5
Suivi mensuel Nitrates	600 €	2027	12
Communication résultats analyses exploitants agricoles	1 000 €	2027	5
Etude de la lame drainante : mesures RU	2 000 €	2027	5
Mise à jour de l'observatoire des pratiques	/ temps animation	2027	15
Expérimentation - accompagnement désherbage mécanique	/ temps animation	2027	5
Expérimentation - accompagnement technique et financier au développement de cultures Bas Niveau d'Intrants	5 000 €	2027	5
Mobilisation d'outils fonciers	5 000 €	2027	5
Analyses valeurs fertilisantes sur tous les effluents de ferme utilisées sur le PP ou proximité	500 €	2027	5
Analyses reliquats azotes entrée et sortie hiver	7 200 €	2027	7
Accompagnement technique et financier des couverts	5 000 €	2027	5
Temps animation total (jour)	-	2027	74
2028			
Suivi complet pesticides - 4 analyses/an	1 800 €	2028	5
Suivi nitrates - 4 analyses/an	100 €	2028	5
Communication résultats analyses exploitants agricoles	1 000 €	2028	5
Mise à jour de l'observatoire des pratiques	/ temps animation	2028	15
Expérimentation - accompagnement désherbage mécanique	/ temps animation	2028	5
Expérimentation - accompagnement technique et financier au développement de cultures Bas Niveau d'Intrants	5 000 €	2028	5
Mobilisation d'outils fonciers	5 000 €	2028	5
Analyses valeurs fertilisantes sur tous les effluents de ferme utilisées sur le PP ou proximité	500 €	2028	5
Analyses reliquats azotes entrée et sortie hiver	7 200 €	2028	7
Accompagnement technique et financier des couverts	5 000 €	2028	5
Temps animation total (jour)	-	2028	62
Coût 2026-2028			
	82 300 €		

Thématiques	Connaissance de l'état de la qualité de l'eau
	Fonctionnement de la ressource
	Limiter le transfert de pesticides
	Favoriser des cultures à faible impact sur la ressource
	Limiter le risque de lessivage de l'azote